

Service de l'Eau, de l'Environnement et de la Forêt
Bureau Politique et Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau

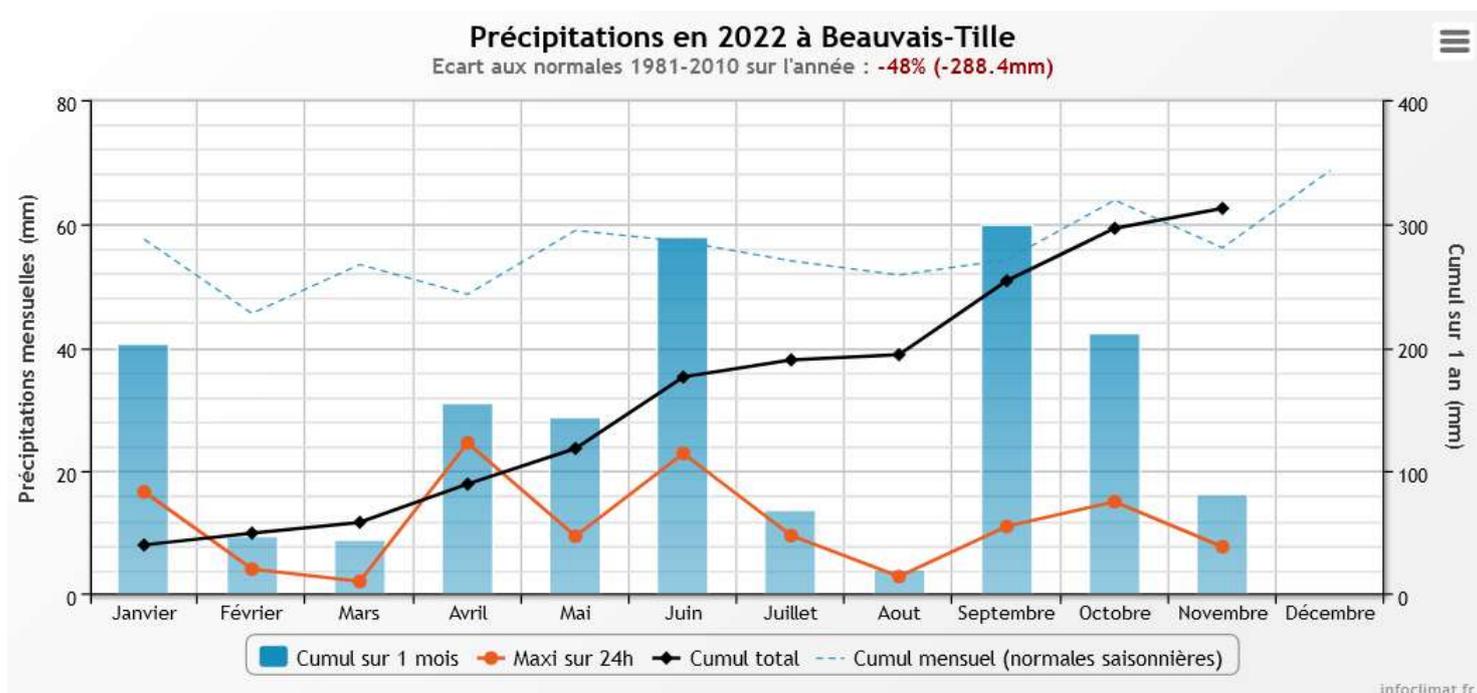
Affaire suivie par : chloe.lesur@oise.gouv.fr
Téléphone : 03 64 58 16 68

Bulletin de situation hydrologique au 07 novembre 2022

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise, avec les données collectées à la date du 07 novembre 2022.

1 – Pluviométrie dans l'Oise

La fin du mois d'octobre témoigne d'un excédent d'ensoleillement et de température par rapport aux normales de saison. De même les quelques averses ont été inégalement réparties. Les précipitations, inégalement réparties sur le territoire, atteignent 42,3 mm pour le mois d'octobre (données du 07/11/2022), valeur inférieure la normale saisonnière (63,8 mm). Le département est donc en déficit hydrique. Pour ce début de mois de novembre, les précipitations atteignent 16,1 mm (données du 07/11/2022), pour une normale saisonnière de 56,1 mm.



2 – Débits des cours d'eau

Suivi étiage 2022

VCN3 2022 des stations hydrométriques "référence sécheresse" du département de l'OISE

Bassin Versant	Rivière	Station référence	Dpt	Seuils octobre en m ³ /s																											
				Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Seuil vigilance	Seuil alerte	Seuil alerte renforcée	Seuil crise
				1-15	15-31	1-15	15-28	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-30	1-15	15-31	1-15	15-30	1-15	15-31		
Somme	Avre	Moreuil	80	2,16	2,25	2,11	2,19	2,17	1,95	1,95	1,79	1,48	1,27	1,17	1,002	0,857	0,762	0,705	0,72	0,774	0,92	0,993	0,998					1,27	0,91	0,79	0,69
	Selle	Plachy-Buyon	80	3,76	3,83	3,84	3,91	3,84	3,79	3,83	3,62	3,5	3,67	3,5	3,35	3,35	3,15	3,06	3,15	3,17	3,07	3,31	3,1					3,12	2,70	2,55	2,39
Oise	Divette	Passel	80	0,448	0,355	0,334	0,299	0,279	0,255	0,263	0,173	0,13	0,123	0,115	0,113	0,088	0,064	0,06	0,057	0,064	0,059	0,106	0,101					0,13	0,10	0,089	0,080
	Aronde	Clairoix	80	1,313	1,52	1,56	1,39	1,36	1,29	1,13	1,01	0,822	0,741	0,678	0,62	0,487	0,402	0,3	0,279	0,271	0,31	0,341	0,308					0,64	0,39	0,30	0,24
	Automne	Saintines	80	1,85	1,82	1,79	1,81	1,67	1,59	1,69	1,42	1,4	1,36	1,2	1,11	1,04	1,03	1,02	1,02	1,06	1,31	1,35	1,37					1,34	1,11	1,01	0,93
	Sainte-Marie	Glaignes	80	0,604	0,63	0,656	0,637	0,629	0,616	0,637	0,561	0,545	0,516	0,46	0,44	0,421	0,413	0,401	0,408	0,409	0,446	0,458	0,475					0,52	0,39	0,34	0,30
	Brèche	Nogent-sur-Oise	80	2,558	2,68	2,69	2,61	2,47	2,3	2,54	2,21	1,9	1,76	1,58	1,42	1,18	1,05	0,907	0,948	0,999	1,25*	1,83*	1,83					1,30	1,03	0,91	0,83
	Oise	Creil	80	170,55	128	127	159	105	82	77,2	70,9	54,8	42,6	38,6	36,45	29,1	24,5	20,8	18,9	18,5	22,4	25,4	27,5					32,00	25,00	20,00	17,00
	Oise	Sempigny	80	52,46	42,3	42,4	60,7	33,9	27,87	26,9	20,1	14,1	11,8	10,47	8,77	7,36	6,83	6,3	6,5	6,7	7,97	8,09	8,05					9,40	6,70	5,60	4,60
	Thérain	Beauvais	80	6,744	6,06	5,86	5,88	5,38	4,99	5,03	4,75	4,28	4,29	4,11	3,9	3,37	3,41	3,35	3,29	3,4	3,25	2,99	3,08					3,35	2,63	2,32	2,09
	Esches	Bornel	80	0,647	0,645	0,641	0,652	0,653	0,66	0,612	0,626	0,619	0,637	0,635	0,636	0,613	0,501	0,481	0,471	0,468	0,503	0,507	0,504					0,51	0,38	0,33	0,29
Ouroq	Ouroq	Chouy	02	2,58	2,28	2,28	2,08	1,66	1,55	1,44	1,3	1,02	0,915	0,898	0,816	0,705	0,683	0,643	0,654	0,654	0,702	0,842	0,917					0,79	0,65	0,59	0,54
Epte	Epte	Fourges	27	11,667	10,5	10,2	11,2	10,3	9,53	8,04	7,7	7,65	7,84	8,6	8,1	4,86	4,66	4,29	4,52	4,68	5,13	5,49	5,55					5,20	4,00	3,50	3,10
Bresle	Bresle	Ponts-et-Marais	76	7,01	7,64	7,08	6,93	6,47	7,19	6,59	6,03	5,44	5,47	6,08	5,02	4,3	4,16	4,06	3,98	4,14	4,28	4,17	3,94					5,10	4,50	4,30	4,00

Origine des valeurs : Arrêté cadre de l'Oise du 29/07/2022 et SDAGE Artois-Picardie 2022/2027 pour les seuils de crise des bassins de la Selle et de la Somme

Légende :

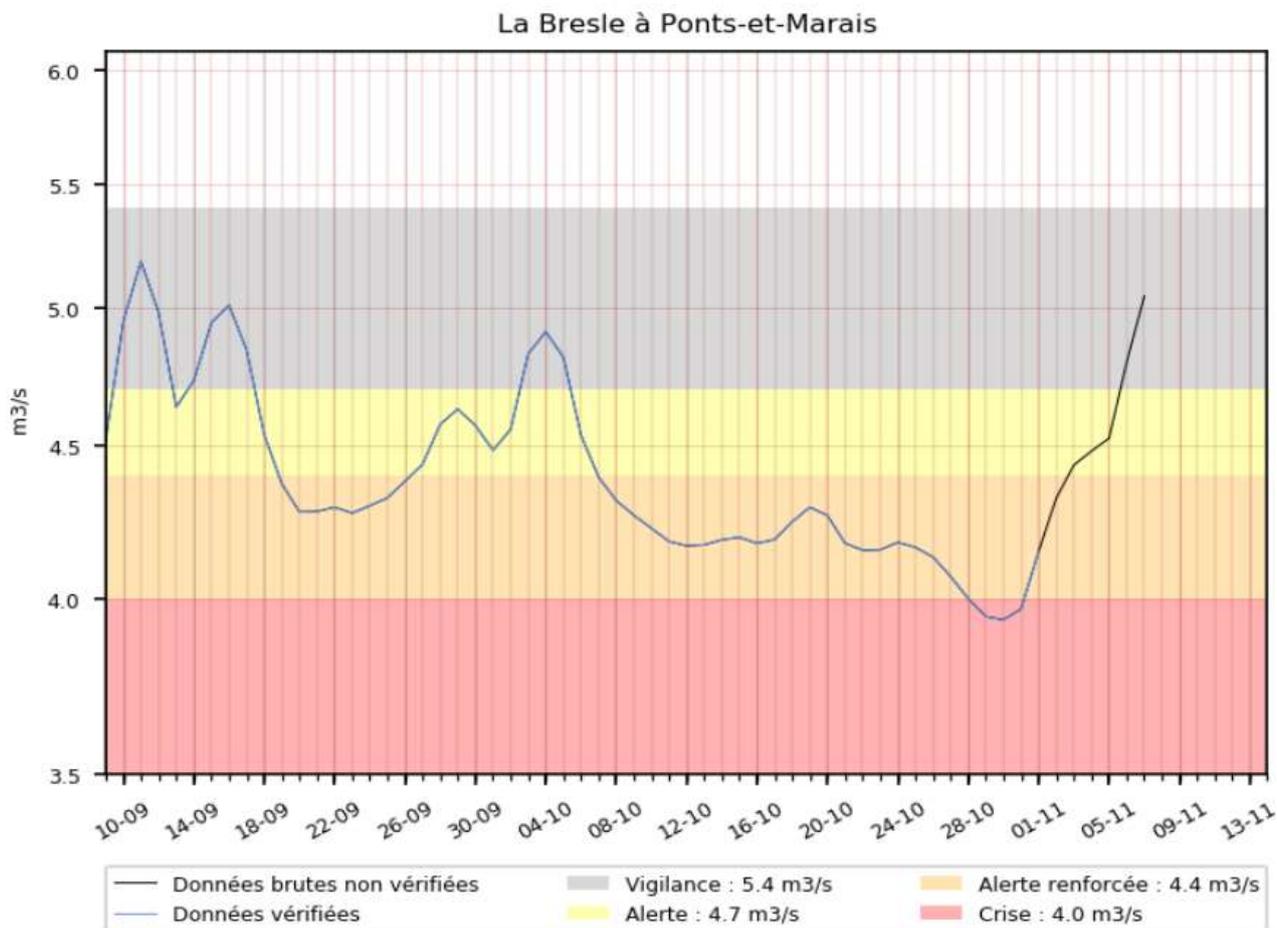
RAS	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Crise
-----	-----------	--------	------------------	-------

Les valeurs des VCN3 affichées sont déterminées en fonction de l'état de notre connaissance à la quinzaine de diffusion. Elles sont susceptibles d'être modifiées par la suite.

Les informations fournies dans ce tableau ne sont représentatives que des eaux superficielles. Il ne s'agit que d'un paramètre parmi d'autres permettant au Comité Sécheresse de proposer différentes mesures aux Préfets.

Après échange avec la DDTM76, sur les valeurs relevées sur la station limnimétrique de la Bresle, il apparaît que le VCN3 a été inférieur au seuil de crise sur une courte période (3 jours) sur la deuxième quinzaine d'octobre.

Le graphique ci-dessous représente les débits moyens sur 3 jours glissants pour une période couvrant les 60 derniers jours et les compare aux valeurs seuils définies dans l'arrêté cadre sécheresse départemental. Les débits moyens sur 3 jours non vérifiés n'ont pas été critiqués et validés. Il s'agit de données temps réel susceptibles d'être influencées.



3 – Niveaux piézométriques des nappes d'eaux souterraines



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise (v_2022-07-29)

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des cotes piézométriques en m NGF.

Les seuils correspondent à ceux du mois de Octobre

Mise à jour du 31/10/2022

Secteur	BSS	Nom	Juil	Aou	Sep	Oct		VI	AL	AR	CR
AVRE	00636X0020/P	HANGEST-EN-SANTERRE	74.86	73.72	73.36	73.69		72.33	70.65	69.53	69.12
SELLE	00616X0040/PZ	EQUENNES-ERAMECOURT	115.93	115.81	115.7	115.63	!	115.54	115.42	115.22	115.19
ARONDE	01042X0049/S1	ESTREES-ST-DENIS	60.66	60.25	59.93	59.7		61.13	59.21	58.71	58.14
	01034X0014/S1	LIEUVILLERS	88.68	88.28	87.97	87.75		88.71	87.31	86.75	86.61
BRECHE	00807X0015/S1	CATILLON-FUMECHON	106.46	105.94	105.5	105.15		105.54	104.64	104.01	103.84
	00805X0002/S1	NOIREMONT	119.23	118.89	118.61	118.38		119.63	118.07	117.46	117.2
BRESLE	00608X0206/S1	CRIQUIERS	184.15	183.63	183.3	183.06		183.36	182.93	182.64	182.4
EPTE	01252X0011/S1	FARCEAUX	103.08	102.02	101.16	100.5		99.19	97.6	96.52	96.02
	01261X0044/S1	VILLERS-SUR-TRIE	76.36	76.04	75.81	75.69		76.46	75.57	75.41	75.31
ESCHES	01272X0086/S1	NEUILLY-EN-THELLE	141.02	140.8	140.65	140.57	!	140.76	140.55	140.48	140.43
MATZ	00817X0145/PZ_SN	CUVILLY	53.81	52.81	52.36	52.22		53.43	51.91	51.48	51.08
NONETTE THEVE	01287X0017/S1	FRESNOY-LE-LUAT	81.15	81.03	80.93	80.84		81.12	80.48	80.13	79.95
OISE CENTRE	01046X0010/S1	BLINCOURT	51.47	50.63	50.27	50.36		52.08	50.66	50.03	49.39
THERAIN	01024X0058/S1	BEAUBAIS	76.23	75.23	74.66	75.15		76.29	74.93	74.1	73.71

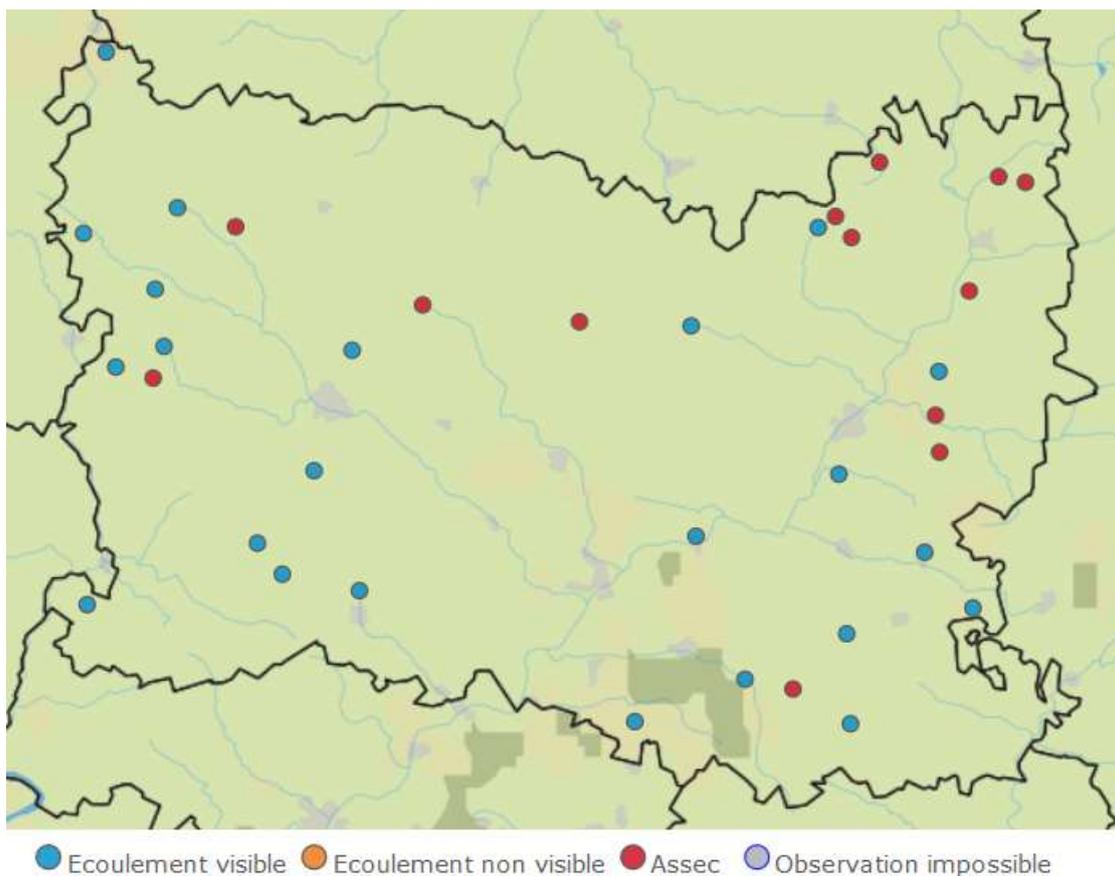
RaS	Alerte renforcée
Vigilance	Crise
Alerte	! : proximité d'un seuil

4 – Stations du réseau ONDE (Observatoire National Des Étiages)

La dernière campagne de terrain date du 27 octobre 2022 (campagne complémentaire) et montre que :

- le bassin versant de la Brèche a une tendance préoccupante : assec qui se poursuit sur les deux stations ;
- le bassin versant de l'Avre Noye Trois-Doms Haute-Somme est en assec ;
- le bassin versant de l'Oise-Aisne a une tendance préoccupante : assec prolongé sur 3 stations ;
- le bassin versant de la Divette-Verse a une tendance préoccupante. Les trois points d'observation ONDE sont en assec. C'est notamment une situation inhabituelle pour un mois d'octobre pour la station ru des Prés de Vienne ;
- le bassin versant du Matz a une source en assec (similitude avec les années précédentes d'observation) ;
- le bassin versant de la Nonette-Thève a une source est en assec (similitude avec les années précédentes d'observation) ;
- le bassin versant du Thérain a deux sources en assec (similitude avec les années précédentes d'observation) ;

La tendance globale est défavorable. 42 % des stations sont en assec ce qui témoigne des déficits hydriques sur le terrain. Seule l'année 2020 a permis l'observation d'une aussi forte proportion de stations en assec de longue durée.



Conclusion

L'excédent d'ensoleillement et de température par rapport aux normales de saison couplé aux averses inégalement réparties et insuffisantes sur le département font que les niveaux des cours d'eau restent bas pour certains secteurs. Ainsi, pour la majorité des stations, on note une stabilisation des débits des cours d'eau.

Ainsi les niveaux relevés aux stations limnimétriques de référence correspondent :

- en dehors des seuils pour les bassins versants de l'Ourcq, de la Celle-Evoissons, de l'Epte, de la Brèche ;
- au seuil de vigilance pour les bassins versants de la Divette-Verse, l'Esches, de l'Avre Noye Trois Doms Haute-Somme, de l'Automne Saint-Marie, de l'Oise-Aisne et du Thérain;
- au seuil d'alerte, pour le bassin versant de l'Aronde ;
- au seuil d'alerte renforcée, pour le bassin versant de la Bresle si on exclut les 3 jours en dessous du seuil de crise.

Cependant, on ne note pas d'amélioration significative du niveau des eaux souterraines. En effet, pour la majorité des piézomètres, le niveau relevé sont stables ou continue de baisser légèrement. Cela témoigne bien des difficultés de recharge au vu d'une pluviométrie insuffisante et de la réaction en décalage de cette ressource face à la sécheresse.

Le relevé des stations piézométriques correspond au seuil de vigilance pour les bassins de l'Aronde, de la Brèche, la Bresle, l'Epte, l'Esches, le Matz, le Thérain et la Nonette-Thève. Le bassin de l'Oise-Aisne se maintient au seuil d'alerte.

Les prévisions météorologiques annoncent pour les jours à venir des températures au-dessus des valeurs habituelles pour la saison avec un temps sec. Le tarissement des rivières est moins important à cette période qu'en période estivale, les débits minimaux ne devraient donc baisser que très faiblement ou rester stables.

La responsable du service de
l'Eau, de l'Environnement et de
la Forêt



Elise GRANGET